

SAGE



**COMMISSION LOCALE SUR L'EAU
JEUDI 7 NOVEMBRE 2013 A 14 HEURES**

Ordre du Jour :

Rapport n°1 : Bilan à mi parcours du contrat de rivière Orb Libron 2011-2015

Rapport n°2 : SAGE Orb Libron : validation du scénario tendanciel

Rapport n°3 : Planning prévisionnel suite SAGE Orb Libron

Questions diverses

	<p>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</p> <p>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 7 NOVEMBRE 2013</p>
---	--

RAPPORT N° :	1
OBJET :	BILAN A MI PARCOURS DU CONTRAT DE RIVIERE ORB LIBRON 2011-2015

Le **Contrat de rivière Orb Libron** a été validé par le Comité d'Agrément en juillet 2011 et signé en décembre 2011. Il couvre la période 2011-2015 avec une réactualisation à mi-parcours en 2013, qui fait l'objet du présent rapport.

Au-delà des enjeux propres à ce Contrat, la programmation a été réalisée pour contribuer à alimenter les réflexions menées dans le cadre du SAGE et certaines priorités ont été revues pour s'adapter au calendrier du SAGE.

Le document joint au présent rapport donne un bilan du Contrat de rivière à mi parcours. Il identifie ses avancées significatives, dans l'optique de l'atteinte de ses objectifs, et les éventuels points de blocage.

La réactualisation vise essentiellement à optimiser la seconde phase du contrat pour permettre une programmation réaliste et intégrer les apports des travaux engagés lors de la première phase. La réactualisation conduit à proposer un avenant sur la période 2013-2016, à enveloppe financière constante.

Il vous est proposé :

- d'approuver le bilan à mi parcours du contrat de rivière Orb Libron 2011-2015 ;
- de débattre sur les actions de réactualisation proposées, étant entendu que l'enveloppe initiale ne peut être modifiée et que le programme de réactualisation sera validé définitivement en décembre 2013 par la commission Locale sur l'Eau ;
- d'approuver la demande de prolongation de un an supplémentaire, portant la fin du contrat de rivière au 31 décembre 2016 ;
- de demander dès à présent au président du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron d'engager toutes les démarches et négociations utiles à la signature d'un avenant au contrat de rivière 2011-2015, sur la base du document présenté.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Béziers, le 25 Octobre 2013

**Le Président de la Commission
Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron**



Jean Noël BADENAS

	<p>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</p> <p>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 7 NOVEMBRE 2013</p>
---	--

RAPPORT N° :	2
OBJET :	SAGE ORB LIBRON : PRESENTATION ET VALIDATION DU SCENARIO TENDANCIEL DU SAGE ORB LIBRON

Les procédures SAGE s'inscrivent dans un cadre législatif relativement bien délimité. Ainsi, les textes décrivent une organisation autour de trois grandes phases : préliminaire, élaboration et mise en œuvre avec chacune un objectif qui sont respectivement le lancement de la démarche, la définition du projet et enfin la réalisation d'actions concrètes et le suivi de leurs impacts.

De longue date, une attention particulière a été portée sur la gestion de la ressource en eau sur l'Orb et le Libron. La création du barrage des Monts d'Orb et des équipements associés dès les années 60 témoigne de l'importance de la ressource disponible sur ce territoire.

Dans les années 80, le constat d'une dégradation de la qualité des eaux de baignade, les mortalités piscicoles de plus en plus fréquentes sur certains secteurs, les dégâts de plus en plus importants liés aux inondations, ont conduit les élus à promouvoir un premier projet de Contrat de rivière pour la vallée de l'Orb, validé en janvier 1996.

Le lancement de la procédure a favorisé la création, le 21 janvier 1997, du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb, structure porteuse de l'animation et de la mise en œuvre de ce premier programme d'action.

Les missions du SMVO ont par la suite été précisées et orientées vers une gestion intégrée et transversale de l'eau. Ces missions lui ont permis, au cours de l'année 2008, une reconnaissance en tant qu'Etablissement Public Territorial de Bassin – EPTB. La même année, les communes de la vallée du Libron ont adhéré au SMVO, devenu le **Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron (SMVOL)**.

Ainsi, depuis 15 ans, la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de l'Orb est à la charge de cette structure. Sur cette période, le SMVO(L) a piloté deux Contrats de rivière Orb et un Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI). Ces procédures ont suscité, en améliorant et partageant les connaissances, des prises de conscience des acteurs locaux, notamment dans le domaine de la gestion des ressources en eau et de la prévention du risque inondation.

Elles ont permis une structuration du territoire et une organisation des acteurs, et aussi une véritable dynamique sur la vallée, qui s'est amplifiée ces dernières années, avec en parallèle l'élaboration du SAGE et celle d'un Contrat de rivière Orb-Libron (2011-2015).

Les **dates clefs de l'engagement de la procédure SAGE** sont rappelées :

- Octobre 2007 : engagement du comité syndical du SMVO dans la procédure SAGE ;
- Août 2009 : arrêté de périmètre du SAGE Orb – Libron ;
- Novembre 2009 : arrêté de composition de la CLE du SAGE Orb – Libron.

En ce qui concerne la phase d'élaboration, les textes imposent une procédure précise qui suit six séquences s'enchaînant les unes après les autres:

- 1 - **État initial,**
- 2 - **Diagnostic global,**
- 3 - Tendances et scénarii,
- 4 - Choix de la stratégie,
- 5 - Produits du SAGE,
- 6 - Validation finale.

Le 13 Mars 2013, la Commission locale sur l'Eau a validé l'état initial et le diagnostic du SAGE Orb Libron.

Le travail de construction du scénario tendanciel a consisté à croiser deux démarches :

- ➔ Un travail technique d'exploitation et de synthèse des éléments de prospective disponibles. Cinq principaux facteurs dont l'évolution aura une influence majeure sur les usages de l'eau et l'état des milieux aquatiques ont été identifiés :
 - Aménagement du territoire / urbanisation (intégrant démographie)
 - Agriculture
 - Tourisme
 - Gestion de l'eau et de l'assainissement par les collectivités locales
 - Evolution climatique

Le contexte économique a été traité au travers des autres facteurs. Une synthèse de la bibliographie disponible a été réalisée pour chaque facteur. Ces apports bibliographiques ont ensuite servi de base à la réflexion des Commissions thématiques.

- ➔ Le recueil des avis d'experts et de la vision des acteurs locaux sur le devenir du territoire et les répercussions sur les usages et les milieux.
 - Dans le cadre d'entretiens individuels ou en petits groupes : 27 personnes ont été interviewées sur leur vision du territoire et des activités dans l'avenir. Une synthèse croisée de ces entretiens a été réalisée. La participation de ces personnes a ensuite servi de base à la réflexion des Commissions thématiques ;
 - Dans le cadre d'une session des Commissions thématiques organisée le 26 juin 2013. Cette session a permis de donner à voir aux membres des Commissions thématiques les résultats du croisement des 2 documents de travail ci-dessus (synthèse bibliographique et synthèse croisée des entretiens) en les retravaillant de façon à discuter de : « Comment les évolutions futures du territoire influenceront-elles les enjeux définis dans l'état initial du SAGE ? » Ces résultats ont été présentés sur des tableaux d'affichage de grande taille, un tableau par enjeu, et les participants ont pu y réagir et les compléter collectivement. Chacun a également pu s'exprimer sur le poids qu'il accorde aux différents éléments cités.

D'autre part, l'élaboration du scénario tendanciel a été ~~suivie~~ accompagnée par un Comité de pilotage constitué par les membres du Bureau de la CLE et des techniciens associés au SAGE. Ce Comité de pilotage a participé à l'élaboration de la méthodologie de travail. Ses membres ont notamment validé la méthodologie d'animation proposée pour renforcer la participation des Commissions thématiques lors de la session du 26 juin 2013. Ils ont également participé aux Commissions thématiques.

Vous trouverez, annexé au présent rapport, le rapport relatif au scénario tendanciel du SAGE Orb Libron.

Il vous est ainsi proposé :

- De valider le scénario tendanciel du SAGE Orb Libron ;

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Béziers, le 25 Octobre 2013

**Le Président de la Commission
Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron**



Jean Noël BADENAS

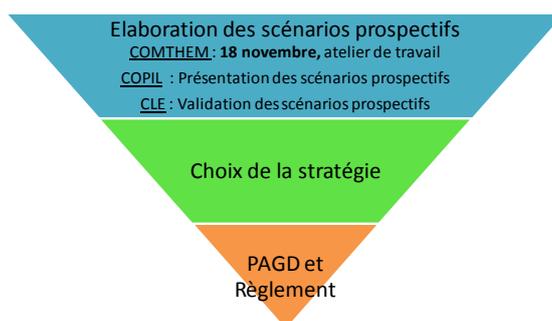
	SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 7 NOVEMBRE 2013
---	---

RAPPORT N° :	3
OBJET :	CALENDRIERS PREVISIONNELS DU SAGE ORB LIBRON

Le 13 mars 2013, nous proposons à la Commission Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron le calendrier très serré suivant :

- Juin 2013 : validation par la CLE du scénario tendanciel ;
- Octobre 2013 : validation des scénarios contrastés ;
- Février 2014 : validation de la stratégie ;
- Mi 2014 : validation de la stratégie par le comité d'agrément ;
- Fin 2014 : validation du PAGD et du règlement ;
- 2015 : enquêtes publiques

Le calendrier prévisionnel n'a ainsi pas pu être respecté. Le nécessaire travail de concertation et d'implication des commissions thématiques explique le temps utile au travail réalisé. Le prochain rendez vous est fixé au 18 novembre, date à laquelle les commissions thématiques se réuniront pour travailler les scénarios prospectifs.



Le comité de pilotage du SAGE Orb Libron a présenté deux plannings prévisionnels :

- **Planning 1 avec validation de la stratégie par la CLE avant les élections municipales**

Phase et activités	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Jun
Réunion Comité de pilotage élargi (COPIL 2) : présentation du scénario tendanciel et discussion sur la méthode de travail pour les scénarios prospectifs		18-oct								
Réunion Commission Locale de l'Eau (CLE) : validation du scénario tendanciel			07-nov							
Etape 2 - Elaboration de scénarios contrastés										
Préparation la liste actions par enjeu pour Com théém : 3 réunions de travail de l'équipe SAGE (SMVOL + BU)										
Réunion Commissions thématiques (COMTHEM 2) en présence des membres du Comité de pilotage y compris rédaction compte-rendu			18-nov							
Structuration en scénarios contrastés + Evaluation technicoéconomique, effets sur l'état des milieux Analyse comparative des scénarios alternatifs + Formalisation pédagogique Réunions de travail de l'équipe SAGE (SMVOL + BU) :										
1 - Débriefing sur le travail des Com théém ; Structuration en scénarios prospectifs 2 - Analyse comparative des scénarios prospectifs détaillés ; Préparation du COPIIL 3 Envoi rapport scénarios prospectifs au Copil										
Réunion Comité de pilotage élargi (COPIL 3) : sur les résultats de l'analyse comparative des scénarios et le travail de construction de la stratégie Envoi rapport scénarios prospectifs à la CLE										
Réunion Commission Locale de l'Eau (CLE) : scénarios prospectifs										
Etape 3 - Détermination de la stratégie du SAGE										
Réunion Commissions thématiques (COMTHEM 3) : construction de la stratégie Prise en compte des apports des Comthem et envoi du rapport sur la stratégie au Copil										
Réunion Comité de pilotage élargi (COPIL 4) : sur la stratégie Envoi rapport stratégie à la CLE										
Réunion Commission Locale de l'Eau (CLE 3) : validation de la stratégie										

- **Planning 2 avec validation de la stratégie par la CLE mi-juin**

Phase et activités	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet
Réunion Comité de pilotage élargi (COPIL 2) : présentation du scénario tendanciel et discussion sur la méthode de travail pour les scénarios prospectifs		18-oct									
Réunion Commission Locale de l'Eau (CLE) : validation du scénario tendanciel			07-nov								
Etape 2 - Elaboration de scénarios contrastés											
Préparation la liste actions par enjeu pour Com thémat : 3 réunions de travail de l'équipe SAGE (SMVOL + BU)											
Réunion Commissions thématiques (COMTHEM 2) en présence des membres du Comité de pilotage y compris rédaction compte-rendu			18-nov								
Structuration en scénarios contrastés + Evaluation technicoéconomique, effets sur l'état des milieux											
Analyse comparative des scénarios alternatifs + Formalisation pédagogique											
Réunions de travail de l'équipe SAGE (SMVOL + BU) :											
1 - Débriefing sur le travail des Com thémat ; Structuration en scénarios prospectifs											
2 - Analyse comparative des scénarios prospectifs détaillés ; Préparation du COPIL 3											
Envoi rapport scénarios prospectifs au Copil											
Réunion Comité de pilotage élargi (COPIL 3) : sur les résultats de l'analyse comparative des scénarios et le travail de construction de la stratégie											
Envoi rapport scénarios prospectifs à la CLE											
Réunion Commission Locale de l'Eau (CLE) : scénarios prospectifs											
Etape 3 - Détermination de la stratégie du SAGE											
Réunion Commissions thématiques (COMTHEM 3) : construction de la stratégie											
Prise en compte des apports des Comthem et préparation de la présentation en CLE											
Envoi rapport stratégie à la CLE											
Réunion Commission Locale de l'Eau (CLE 3) : validation de la stratégie											
Finalisation du rapport de présentation de la stratégie et appui à la conception d'un document de promotion de la stratégie											

Le comité de pilotage du SAGE Orb Libron, dans sa séance du 18 octobre 2013, a indiqué :

- Que le planning 2 apparaît réaliste au regard du nécessaire travail d'implication des commissions thématiques dans la rédaction du SAGE ;
- Que le planning 2 induit un risque de non atteinte de l'objectif de validation du SAGE Orb Libron à l'horizon fin 2015.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Béziers, le 25 Octobre 2013

**Le Président de la Commission
Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron**

Jean Noël BADENAS